

CONSEIL MUNICIPAL PROCES-VERBAL DE SEANCE

Séance du 24 septembre 2025 à 20 heures 30 minutes
Mairie

Quorum : 6

Présents :

M. BATAILLON Alban, M. CANTET Gérard, Mme GUILLERME Lysiane, Mme LABOUEBE Claudine, Mme LAGRANGE Martine, M. LARGAIOLLI Fanny, Mme MILLIER Sandra, M. PATIN Julien

Procuration(s) :

M. MARTINI Cyril donne pouvoir à Mme LABOUEBE Claudine

Absent(s) :

M. MATRAT David

Excusé(s) :

M. MARTINI Cyril

Secrétaire de séance : Mme MILLIER Sandra

Président de séance : Mme LABOUEBE Claudine

1 - Désignation d'un secrétaire de séance

Désignation d'un secrétaire de séance

VOTE : Adoptée à l'unanimité

2 - Approbation du Procès Verbal de la séance du 16.06.25

Approbation du Procès Verbal de la séance du 16.06.25

VOTE : Adoptée à l'unanimité

3 - Onf Etat d'Assiette 2026

Onf Etat d'Assiette 2026

VOTE : Adoptée à l'unanimité

4 - Amortissements : DM

Amortissements : DM

DF:

023 = - 709 €

c/ 681 (opération d'ordre entre sections donc chapitre 042) = + 709 €

RI:

021 = - 709 €

c/ 2804182 (opération d'ordre entre sections donc chapitre 040) = + 709 €.

Vous pourrez alors émettre au c/ 2804182 au chapitre 040 :

1 titre ou 1 ligne de titre pour le n° inventaire: 71/2013 = 33 €

1 titre ou 1 ligne de titre pour le n° inventaire: 67/2012 = 12 €

1 titre ou 1 ligne de titre pour le n° inventaire: 66/2012 = 12 €

1 titre ou 1 ligne de titre pour le n° inventaire: 1/19 = 35 €

1 titre ou 1 ligne de titre pour le n° inventaire: 1/2014SICECO = 12 €

1 titre ou 1 ligne de titre pour le n° inventaire: 6/16 = 40 €

1 titre ou 1 ligne de titre pour le n° inventaire: 3/16 = 63 €

1 titre ou 1 ligne de titre pour le n° inventaire: 7/2014 = 183 €

1 titre ou 1 ligne de titre pour le n° inventaire: 7/18 = 319 €

et donc un mandat de 709 € au c/ 681 (chapitre 042).

VOTE : Adoptée à l'unanimité

5 - Resencement de la population :

Portant désignation d'un agent coordonnateur et désignation d'agent(s) recenseur(s) parmi le personnel communal

Resencement de la population 2026 :

Portant désignation d'un agent coordonnateur et désignation d'agent(s) recenseur(s) parmi le personnel communal

VOTE : Adoptée à l'unanimité

6 - Salle des fêtes : Modification des Conditions Générales
- Interdictions aux animaux
- Interdictions de faire des barbecues
- Places assises 80 personnes maximum
VOTE : Adoptée à l'unanimité

7 - Divers : SIAEP
M. PATIN Julien explique au conseil le rapport du SIAEP

8 - Divers : Achat groupé
Après discussion sur une proposition d'achat groupé pour des arceaux, le conseil considère qu'il n'y a pas de besoin pour l'instant.

9 - Divers : Goûté + Colis des Aînés- Date et commande
Après discussion avec le conseil, nous avons décidés de la date qui sera le 13 décembre 2025 et le montant des colis des aînés chez Valette

10 - Réhabilitation de la mairie
Au vu du mail de l'architecte sur l'APS suite au rapport de Fondatec, d'autres devis sont demandés.
VOTE : Adoptée à l'unanimité

Fait à Saint Seine en Bâche
Le Maire,

